

## Annonce d'une enquête publique

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que **Monsieur Levan ENUKIDZE a introduit une demande de permis d'environnement pour la transformation d'un ancien commerce en salle de fête et d'évènement pour maximum 500 personnes, sis rue de Liège, 249 à 4721 Kelmis (Parcelles cadastrées : Div 2, Sect. C, nr. 39 R 4)**.

Conformément au décret du 11.03.1999 concernant les permis d'environnement, cette activité nécessite un permis d'environnement de 2<sup>ème</sup> catégorie.

A cet effet est organisée, conformément à l'article D.29 du Livre I du Code de l'Environnement, une **enquête publique** qui se tiendra **du 05/01/2026 au 19/01/2026**.

### **L'instance d'autorisation est le Collège communal de La Calamine**

Le dossier peut être consulté que sur rendez-vous aux heures habituelles d'ouverture (Lu-Ve : 9H-12H30 + Je : 15H-18H) - Sylvia LENTZEN – 087/63 98 18 – [umwelt@kelmis.be](mailto:umwelt@kelmis.be)). En dehors des heures d'ouverture mentionnées ci-dessus moyennant prise de rendez-vous auprès de la personne de contact.

Les éventuelles remarques/réclamations doivent être à adressées par écrit au Collège communal ou par mail à [umwelt@kelmis.be](mailto:umwelt@kelmis.be)

La Directrice générale,  
signé

N. WIMMER



Le Bourgmestre,  
signé

D. HILLIGSMANN